Rédaction : 38, rue du Pré-Botté, Rennes.
Tél. 02 99 29 69 00 - Fax : 02 99 29 69 17
Courriel : redaction.rennes@ouest-france.fr

Ouest-France
Jeudi 31 mai 2012

À la place des prairies, un parc pour les Rennais

Après le Thabor, Bréquigny, les Gayeulles... la Ville va créer un nouveau parc.
L'agence de paysagistes Base a été choisie pour l'aménagement de Saint-Martin.

L'agence Baseremporte le marché
L'agence Base pour Bien aménager son environnement... C'est une équipe de vingt-cinq paysagistes, designers, architectes et ingénieurs, réunis autour de trois paysagistes associés : Franck Poirier, Bertrand Vignal et Clément Willemin. C'est leur projet pour les prairies Saint-Martin que la ville de Rennes a choisi. Pourquoi ? Principalement, pour la place accordée à l'eau dans leur concept de parc urbain. Il est effectivement prévu que là où se trouvent les jardins familiaux, l'eau revienne une fois les terres de remblai retirées. L'agence Base a obtenu le 2e prix pour la transformation en parc urbain de l'aéroport Tempelhof à Berlin. Ils réalisent actuellement toutes sortes de parcs urbains à Lille, Lyon, Paris, Roubaix, et même Nouméa.

Trois fois le parc du Thabor
« Les prairies Saint-Martin, c'est 30 ha de nature au cœur de la ville, à mettre au service des habitants », souligne Daniel Delaveau, maire de Rennes. L'agence Base a été retenue pour son projet bien sûr, mais un projet qui n'est pas complètement ficelé. **« Les équipes en concurrence devaient imaginer comment elles allaient faire évoluer les choses en concertation avec les habitants »**, souligne le maire. Promenades, sport, détente... dans des espaces de pâturages, de sous-bois, de prairies inondables... La réflexion avec tous les Rennais et pas seulement les riverains commencera à l'automne 2012. Les travaux eux sont programmés pour commencer en 2014. Le coût est estimé à 9,3 millions d'euros. C'est donc un nouveau parc qui va naître pour Rennes après le Thabor, Bréquigny, Les Gayeulles...

Une guinguette et des animaux
La trame existante des cheminements sera respectée, des observatoires de la faune et de la flore seront créés, la longère existante en front de canal sera conservée et restaurée... Elle deviendra peut-être une ferme, un lieu culturel, la guinguette... ? Difficile à dire aujourd'hui. **« Pour la guinguette, on peut très bien imaginer une structure légère comme un kiosque »**, souligne Marc Hervé, l'élu de quartier. Du sport, du repos, de la contemplation, une dimension pédagogique... Tout reste à imaginer autour de la trame fournie par l'agence Base.

Des terres polluées
Pour redonner aux prairies un caractère encore plus inondable que celui qu'elles ont aujourd'hui, des terres polluées devront être excavées. Comme pour l'aménagement de La Courrouze, la Ville souhaite que ces terres restent au maximum sur place sous forme de talus. Sur les 120 jardiniers que comptaient les jardins familiaux, une soixantaine seront encore là jusqu'à l'automne 2013. Ils seront ensuite relogés dans d'autres jardins familiaux où seront installés les cabanons des prairies en état de l'être. Une fois l'enquête publique passée et la déclaration d'utilité publique déclarée, les élus pourront s'attaquer aux problèmes fonciers. L'ancien site industriel au nord des prairies reste compliqué à obtenir. Il s'agissait d'une tannerie.

Alexandra BOURCIER.

Forum lecteurs. Réagissez et donnez votre avis dans notre forum internet sur : **www.ouest-france.fr/rennes**

Pénétrante

À l'origine, le secteur des prairies Saint-Martin avait été préservé pour réaliser une pénétrante à quatre voies... **« C'était l'époque où on rêvait de voir la voiture arriver jusque dans le centre-ville »,** rappelle Daniel Delaveau, maire de Rennes.

Images : Agence Base

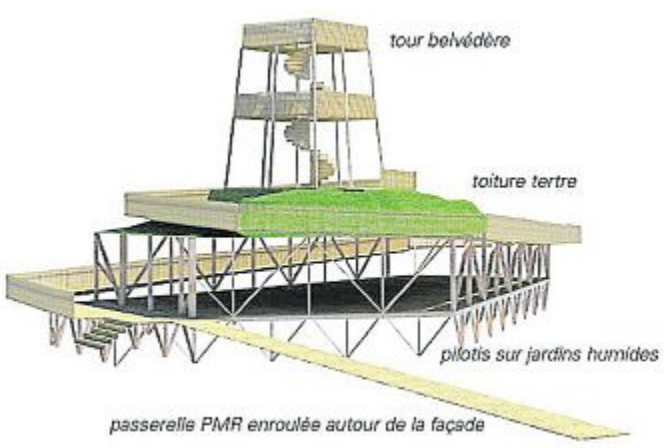

Prairies inondables, belvédères, pâturages, mares... accueilleront des activités aussi diverses que du sport, de la promenade, du repos, des événements festifs, des excursions pédagogiques, une guinguette...

Rennes en bref

Squat de migrants à Pacé : le DAL interpelle les élus

Voilà presqu'un mois que plus de 200 migrants squattent une maison de retraite désaffectée, la résidence du Parc, à Pacé. Une réquisition revendiquée par le Dal 35 (Droit au logement). **« L'État est hors-la-loi en refusant de loger les demandeurs d'asile malgré les conventions internationales,** écrivent des militants de l'association. **À Rennes, un millier d'entre eux dorment soit à la rue soit au 115. »**
Le Dal invite les élus à réagir. D'autant, que selon l'association, **« 10 000 logements sont vacants sur le territoire de Rennes Métropole »**.
En attendant, le propriétaire, la SA HLM les Foyers, a demandé l'expulsion. Il condamne fermement cette occupation illégale, qui retarde le projet devant être mis en œuvre sur ce site. Pour rappel, la Résidence du parc doit accueillir une crèche, un pôle médical, des logements pour personnes handicapées et enfin 28 logements pour héberger des demandeurs d'asile.

De Nevers à Rennes : l'Écoo Tour à vél'eau !

La troisième édition de l'Écoo Tour se déroulera sur les bords de Loire et s'articulera autour de la thématique de l'eau.
Durant un mois, la caravane de l'Écoo Tour ira à la rencontre d'acteurs qui tentent de préserver cette ressource essentielle. Agriculteurs responsables, pêcheurs, éclusiers, associations dont l'objectif est de sensibiliser la population sur la dégradation de l'état de nos eaux et rivières, entreprises ou collectivités ayant une gestion durable de l'eau seront ainsi valorisés.
La caravane de l'Écoo Tour partira de Nevers, le 5 août, puis remontera la Loire et la Maine jusqu'à l'estuaire de Saint-Nazaire. Les cyclistes rejoindront ensuite Nantes et termineront leur parcours à Rennes, le 25 août. Soit un périple de 900 km ! Les participants de l'Écoo Tour ont le choix de parcourir une, plusieurs étapes ou l'intégralité du parcours. Une participation de 15 € par jour pour les salariés et de 10 € par jour pour les étudiants et demandeurs d'emplois sera demandée.

Inscriptions : contactez Mathieu Larsonneur, co-organisateur de l'Écoo Tour au 06 16 46 49 96 ou par mail : m.larsonneur@ecoo-asso.fr

Le nounours de l'Aéroclub voyage dans le monde entier

page 8

Faits divers

Voiture en feu dans un parking : un homme interpellé

C'était dimanche dernier, vers 17 h : une voiture a pris feu dans un parking souterrain, au 1, square René-Pelven. Un incendie criminel aux lourdes conséquences. Pour éteindre le feu, les pompiers ont été obligés de faire évacuer l'immeuble. Un des locataires, incommodé par les fumées, a été hospitalisé au CHU Pontchaillou.
Côté dégâts, l'installation électrique du parking a été endommagée, la voiture en feu a fini carbonisée et trois autres véhicules garés à côté ont été détériorés.
Très vite, les enquêteurs de la police ont soupçonné un homme, un habitant des lieux retrouvé ivre. Après avoir dégrisé, le locataire a été placé en garde à vue, lundi. Il a reconnu avoir allumé l'incendie, **« expliquant qu'il en avait eu marre de voir une voiture à l'abandon dans le parking souterrain »,** souligne un policier.
L'homme, âgé de 55 ans, fragile psychologiquement, inconnu jusqu'ici des services de police, a été présenté devant le parquet de Rennes, hier. Après avoir vu un juge des libertés et de la détention, il a été laissé libre sous contrôle judiciaire. Une prochaine expertise psychiatrique doit permettre de déterminer les poursuites judiciaires qui seront vraisemblablement engagées à son encontre.